

Mémoire présenté lors de l'audience publique le 7 octobre 2009.

M. Yves Couture

Bonjour.

J'ai déjà soumis un mémoire au Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement, mais mes propos vont plutôt se concentrer ici sur un point crucial.

Il porte sur l'aspect de l'acceptabilité sociale.

D'ailleurs n'est-ce pas pour cette raison que ce tient ces séances du BAPE?

Il y a eu plusieurs intervenants qui sont prononcés en faveur du projet éolien de 3CI et qui ont déclarés qu'il y avait une concertation au niveau de la population en faveur du projet.

Mais c'est un mensonge, car il n'y a eu aucune consultation auprès de la population, aucun sondage ou quelconque enquête donnant de l'information à ce sujet.

Comment peuvent-ils affirmer un tel fait?

C'est une hérésie que d'affirmer qu'il y a une majorité de citoyens en faveur du projet éolien du Parc des Moulins.

En effet comment peut-on se prononcer sur un sujet dont on ne connaît ni les tenants et encore moins les aboutissants?

Aucun citoyen, sauf ceux qui sont concernés directement par le projet et ce parce qu'ils furent invités personnellement par le promoteur pour avoir des éoliennes chez eux, n'ont eu de l'information concernant le projet du parc éolien Des Moulins.

Chez nous dans le rang 3, secteur Pontbriand, derrière le Cap à Thom et ainsi que dans le village tout près, presque personne n'était au courant des détails du projet. Car j'en ai moi-même informé presque tous mes voisins, sauf 1 ou 2 qui avaient suivi le dossier depuis le début. Mes informations, moi je l'ai eu que l'hiver passé par le groupement forestier, compagnie dont je suis à l'emploi et ainsi que membre en tant que propriétaire forestier.

Mais il est à noter que pas plus le groupement forestier et que le syndicat des producteurs de bois n'a donné de l'information à leurs membres à ce sujet. Même à ce jour il serait curieux de savoir combien de personnes sont au courant des vrais enjeux!

C'est une façon de manipuler l'opinion publique, que de ne donner qu'une petite partie d'information à la fois, goutte à goutte et surtout pas à tous le monde, ceux qui se seront déplacés aux séances du promoteur auront la chance d'en savoir un peu plus! Mais pour tous ceux qui comme moi croyait que l'énergie éolienne était un bienfait pour notre avenir collectif, l'effet de se déplacer à ces rencontre semblait du superflu. Car qui peut être contre la vertu?

Mal m'en pris car j'étais loin de comprendre ce qu'était un méga-parc éolien.

Il aurait été souhaitable et préférable que les municipalités et le promoteur fassent parvenir à toute la population la documentation nécessaire pour que les gens puissent se faire une idée assez précise du projet et ainsi pouvoir juger par eux-mêmes des impacts qu'ils auront à subir pour les 20 prochaines années.

Pour le promoteur on comprend bien que ce n'est que l'appât du gain qui l'intéresse, la preuve étant qu'il ne laisse que des miettes à partager de cet énorme projet pour notre région et il se fout bien que nous perdions au change notre qualité de vie et même notre avenir économique, car c'est la filière éolienne qui aura préséance sur tous autres types de développements. En se camouflant derrière des études biaisées il voulait sûrement dissimuler les vrais aspects de son projet, ne donnant aucunes photos ou vidéos pour démontrer ce que donne un vrai parc éolien en milieu habité. C'est-à-dire que tout cela comporte vraiment plusieurs inconvénients majeurs pour les résidents entourant les éoliennes.

Pour nos dirigeants on doit être encore moins indulgent, car les conseillers des municipalités ne se sont même pas déplacés pour aller voir leurs citoyens de quartier dans le but de leurs expliquer le projet, les maires et le député, qui se sont tenu à l'écart tout le long et ont conclut discrètement une entente avec le promoteur lui laissant toute la place pour qu'il fasse passer la pilule avec des promesses économiques!!!

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pris ses responsabilités en exigeant que les MRC prennent le dossier du développement éolien en main s'il ne voulait pas le faire lui-même? Ce sont nous les simples citoyens qui doivent s'informer par nous mêmes, par contre nous, nous n'étions point préparés pour défendre nos intérêts. Contrairement à tous à tous les comités parapublique et autres organismes subventionnés par le gouvernement ou autre pouvoir, i.e. les municipalités ou autres organisme économique qui tentent d'influencer le débat en leur faveur, i.e. dans leurs intérêts.

Alors il revient au bureau d'audience publique sur l'environnement et à son président de rectifier les faits et de donner l'heure juste au ministre. Car le gouvernement a bien spécifié qu'il suivrait les recommandations qui seront faites par le BAPE

Ainsi peut-être la démocratie qui supposément sous-tend les principes de notre société sera défendue!

Merci!